

les échos

de

scy-chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N°8

août 1997

Vierge à l'enfant - Église Saint - Rémi



SOMMAIRE

Mairie	2
Éditorial	2
Dossier du Mois.....	3-4-5
La vie du Conseil	6
Les Travaux dans la commune	7
La vie des associations.....	8-9-10
Brèves.....	11
Scy-Chazelles d'hier et d'aujourd'hui.....	12

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Mercredi et Samedi de 10 h à 12 h 30

MAIRIE ANNEXE (GROUPE SCOLAIRE) :

Mercredi de 11 h à 12 h 30

Tél. 03 87 60 07 14 - Télécopie 03 87 60 18 33

Vous avez la possibilité d'obtenir des formulaires divers (affaires courantes, passeports, cartes d'identité, état civil, copies conformes, attestations, certificats) le jour même ou avec délai (par exemple : déposé le mardi - repris le vendredi).

ÉDITORIAL

J'espère que l'été aura été lumineux pour chacun d'entre vous et que le temps des vacances vous aura apporté le repos, la détente et les plaisirs auxquels vous aspiriez et vous aura permis d'oublier quelques instants vos soucis passés et présents.

Voici revenu le temps de la « rentrée », de ses contraintes ou de ses difficultés. J'espère que nous l'assumerons tous ensemble dans les meilleures conditions. Des travaux sont en cours Voie de la Liberté. Des décisions importantes vont être prises cet automne en ce qui concerne l'urbanisme ou de nouveaux équipements avec notamment un plan quinquennal de travaux.

Je tiens à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont participé à l'organisation des dernières élections législatives en consacrant une partie de leur temps dominical à la tenue de l'un de nos deux bureaux de vote.

Je remercie également très chaleureusement ceux qui restaurent bénévolement le calvaire de la rue du Saint-Quentin. La plupart d'entre eux ont déjà participé à la démolition de l'ancien local du corbillard. Il s'agit d'actions exemplaires et je tiens à leur exprimer notre reconnaissance et celle de l'ensemble des sigéo-castellois.

A toutes et à tous, je souhaite beaucoup de courage pour cette rentrée.

**Votre Maire,
Jacques STRAUB**

LA STATUE DE LA VIERGE À L'ENFANT

Placée sur l'autel latéral sud de l'église Saint Rémi de Scy-Chazelles, date des années 1425-1450.
(Classée parmi les Monuments Historiques le 18 août 1967.)



Magnifique exemplaire des Madones de style gothique tardif en Lorraine.

Assez fortement déhanchée, la Vierge, debout, tient l'Enfant Jésus de son bras droit. Sa main gauche soutient délicatement le pied gauche de l'enfant. Celui-ci, de ses bras tendus, présente un livre à sa Mère, sans doute le Livre des Évangiles. Il a des cheveux bouclés. La chevelure de Marie retombe sur ses épaules alors qu'est posée au sommet de sa tête une curieuse coiffe probablement destinée à recevoir une couronne mobile. La polychromie a été restaurée à la fin des années 80.

L'église Saint Rémi vient d'être inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

G. Normand.

« LE BUDGET PRIMITIF 1997 »

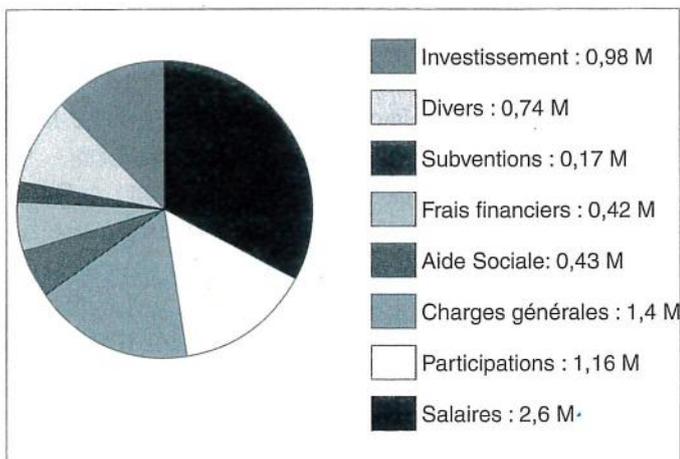
Le budget primitif établit un catalogue des recettes et des dépenses communales pour l'année en cours.

Nous rappellerons d'abord quelques grands principes fondamentaux. Le budget comprend deux chapitres:

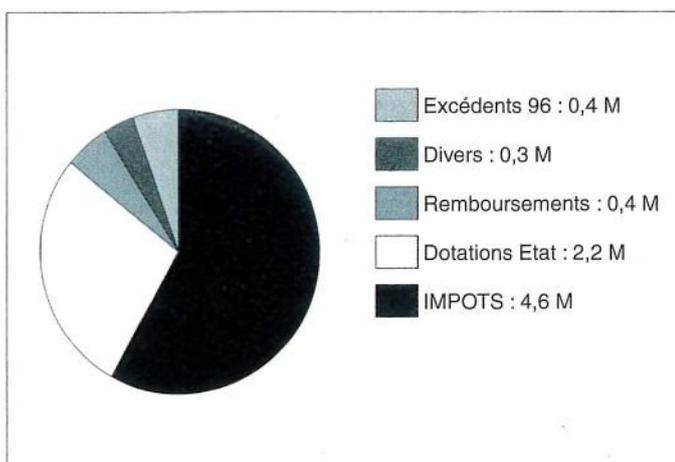
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 9,066 MF

Le budget de fonctionnement comprend toutes les dépenses courantes les plus diverses allant des charges salariales au sel de nos chaussées et aux participations à différents syndicats intercommunaux. Il s'agit pour l'essentiel de dépenses "obligatoires". Il est équilibré par des recettes équivalentes. Contrairement au budget de l'Etat, le budget d'une commune ne peut être déficitaire.

• DÉPENSES



• RECETTES



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT.

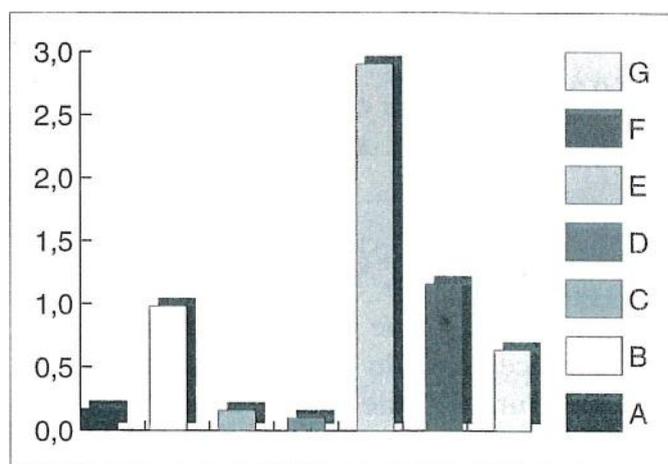
Le budget d'investissement comprend des dépenses souvent lourdes (gros travaux de voirie, équipements scolaires, etc...). Ce sont des dépenses exceptionnelles qui relèvent du choix de vos élus et donc de vos désirs puisque nous nous efforçons de satisfaire vos demandes les plus pressantes conformément à notre programme de mandat. Ce budget doit également être équilibré par des recettes équivalentes, notamment des subventions et, le cas échéant, des emprunts.

Toutes les communes françaises ont adopté une nouvelle présentation des budgets dite **M14**.

Elle ne modifie pas fondamentalement les choses surtout pour les communes de moins de 10000 habitants.

Elle entraîne un gonflement artificiel du budget de fonctionnement car certains postes apparaissent en recettes et dépenses au budget de fonctionnement pour être ensuite transférés au budget d'investissement (vente de terrains par exemple).

• RECETTES



A) Excédent 96: 0,17 M

B) Virement de la section de fonctionnement: 0,98 M

C) Taxes locales d'équipement: 0,16 M

D) Remboursements de TVA sur travaux de 95: 0,1 M

E) Subventions (département, État, PAE En Prille, PAE Mai de la Sole): 2,9 M

F) Ventes de terrains: 1,16 M

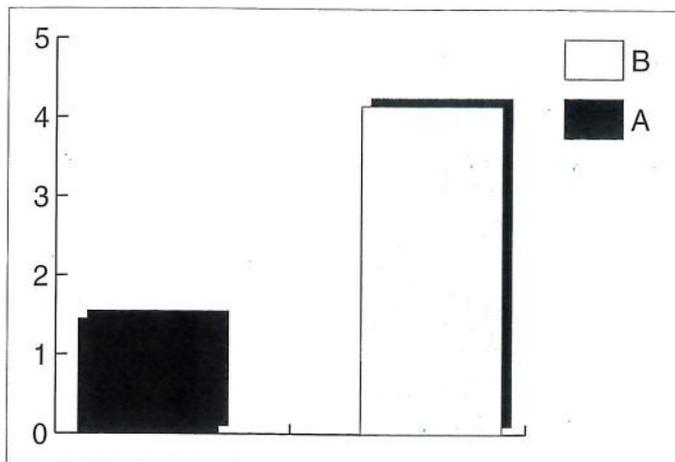
G) Emprunt : 0,64 M

LE DOSSIER DU MOIS

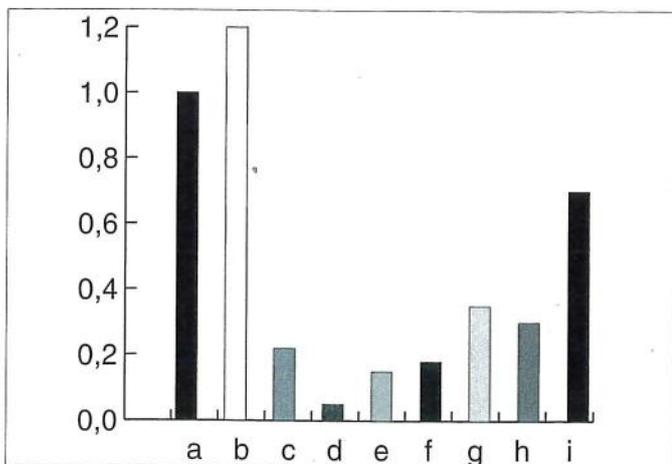
• DÉPENSES:

-A) Remboursement de la dette: 1,45 M

-B) Travaux et achats: 4,15 M



Ventilation des dépenses «Travaux et achats»



- a) Voie de la Liberté: 1 M
- b) Rénovation de la chapelle fortifiée: 1,2 M (opération blanche pour la commune).
- c) Remplacement du camion communal et achat d'un véhicule secondaire: 0,22 M
- d) Remplacement des fenêtres de l'immeuble de la rue de Cheneau: 0,05 M
- e) École Maternelle Sous Les Vignes: 0,15 M (Chauffage, sol, divers).
- f) Rénovation des orgues de Saint Rémi: 0,18 M (subventionnée par le Conseil de Fabrique).
- g) Viabilisation de lotissement rue Pichon: 0,35 M.
- h) Provision centre scolaire et culturel: 0,3 M
- i) Provision équipements PAE En Prille: 0,7 M

QUELQUES REMARQUES COMPLÉMENTAIRES :

• 1° Impôts locaux.

Nous avons décidé **une augmentation de 2,29% des impôts locaux**. Cet effort était nécessaire pour limiter le recours à l'emprunt et donc les charges futures.

Nous avons décidé d'augmenter un peu moins la taxe d'habitation (+2%) que la taxe foncière (+3%) afin de rééquilibrer l'effort dans un sens plus social.

Cette augmentation est équivalente à l'augmentation moyenne des taux des communes voisines.

L'Etat augmentant les bases de 1% ceci représentera une hausse de 60 francs en moyenne par foyer pour l'année en ce qui concerne la part communale de la taxe d'habitation.

• 2° L'endettement.

Il est de 9,2 Millions. Ceci est encore nettement excessif mais représente une baisse de 13 % par rapport au 1.1.95 malgré les réalisations. Le foyer socio-culturel tant attendu n'aura donc pas alourdi notre dette. Cette baisse de 13% sur 2 ans est satisfaisante. Nous poursuivrons dans ce sens mais l'effort sera très prolongé. Nous préférons le langage de la vérité à celui de la langue de bois.

L'annuité de la dette est de 1,73 M (elle a atteint 2,2 M en 1994).

• 3° Les frais financiers.

Nous avons activement renégocié tous nos emprunts quand cela était possible en raison de la baisse des taux. Un organisme s'étant montré trop intransigent, nous avons décidé d'être fermes et de rembourser par anticipation des prêts importants pour réemprunter dans une autre banque à des taux beaucoup plus avantageux.

Évolution de nos frais financiers:

1992: 877500 F
 1993: 934000 F
 1994: 939000 F
 1995: 908100 F
 1996: 677500 F
 1997: 420000 F (environ)

LE DOSSIER DU MOIS

• 4° Le rapport de la Cour Régionale des Comptes pour l'exercice 91-95.

Ce rapport a été rendu public au cours de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 1997 conformément à la loi.

La Cour fait remarquer la lourdeur des frais financiers due au surendettement sans que celui-ci ne s'explique par des excès d'investissements. Ils ont au contraire été inférieurs de 50 % à ceux des autres communes, en moyenne.

La Cour conclut : " Force est de constater que la commune a connu une situation structurellement déséquilibrée sur plusieurs années, due essentiellement à l'insuffisance des recettes pour faire face à un endettement et à une annuité de dette élevés, compensée par une mobilisation importante et onéreuse des moyens de financement des investissements."

En effet lorsque la charge des annuités est importante, tout investissement ultérieur ne peut être financé que par un appel plus important à l'emprunt d'où un cercle vicieux auquel on ne peut échapper que très progressivement.

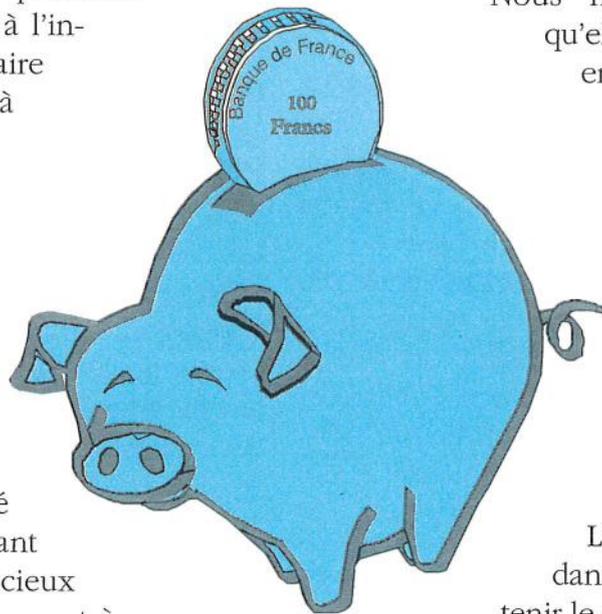
On n'a jamais attiré votre attention sur cette situation au cours de cette période. C'est déjà une faute d'en être responsable. C'en est une autre de continuer à vouloir la nier contre vents et marées comme certains ont essayé de le faire en janvier dernier.

• Les perspectives d'avenir :

Nous allons mettre au point pour l'automne un plan d'investissement et de financement pour les années 1997-2001. Il s'agira d'un exercice très difficile qui demandera des choix très douloureux. Il sera débattu au conseil en septembre et vous sera présenté dans un prochain bulletin municipal. Nous sommes conscients des lacunes qui restent à combler et notamment du mauvais état de certaines voiries. Nous ne pouvons pas tout faire en même temps. Nous vous demandons raison, compréhension et patience.

La situation reste très mauvaise.

Nous n'avons jamais prétendu qu'elle pourrait redevenir saine en 2 ans. Nous avons toujours répété qu'il s'agirait d'une oeuvre de longue haleine qui demanderait 10 à 15 ans. Un endettement excessif est le pire des poisons. Il est très difficile d'en effacer rapidement les effets pervers (tant au plan communal qu'au plan national d'ailleurs). L'essentiel est de marcher dans la bonne direction et de tenir le cap.



Jacques STRAUB,
Maire

Jean-Marie NICOLAY,
Vice président
de la Commission
des Finances



LA VIE DU CONSEIL



L'emplacement de la future salle polyvalente

• Les travaux dans la commune :

L'aménagement de l'**aire de jeux** près de la mairie a été complété par la mise en place de barrières de protection, ainsi que de plantations (arbustes, gazon).

Le **calvaire** de la rue du **Saint-Quentin** et son environnement immédiat sont actuellement réhabilités par une équipe de bénévoles.

Le **SIVOM** a réalisé la première partie du réseau d'assainissement Chemin des Mages.

Voie de la Liberté : la commune ayant décidé de gérer directement les travaux prévus (trottoirs et aménagement de sécurité Bel-Air/rue des Sorbiers), une commission s'est réunie le 2 juin pour choisir les entreprises. Les travaux ont été commandés dans la foulée.

La remise à niveau des trois plaques de réseau pluvial situées le long de **La Prairie** (Chemin de la Moselle) a été effectuée.

Des travaux de **réfection** partielle du macadam ont été pratiqués **rue de l'Étang et rue Pichon**.

Le Conseil Municipal a retenu l'un des 3 projets du concours d'architecte pour la **Salle Polyvalente près du Groupe Scolaire**, après concertation, travail en commission et enquête publique.

Un **plan pluriannuel de programmation** des travaux a été élaboré par la commission des Travaux, pour dégager les grandes orientations pour les années à venir. Il sera présenté au Conseil Municipal à la rentrée.

Nous étudions les possibilités techniques de **curage du Ruisseau de la Fontaine**, partie Prairie, dans le cadre du raccordement du réseau pluvial des nouvelles constructions du secteur En Prille.

L'aménagement de la **salle de jeux de l'École Maternelle « Sous les Vignes »** (ex-maternelle du Centre) n'est pas oublié, mais simplement retardé par des problèmes de mise en conformité et de subventions. Il sera réalisé durant les vacances.

• Sécurité :

Après intervention au niveau de la préfecture pour clarifier la situation, il apparaît que l'ensemble de la commune dépend désormais de la **Gendarmerie Nationale**.

Un crédit de 19.400 F a été voté au budget primitif pour le remplacement et l'installation de **panneaux de signalisation**.

Par ailleurs, le conseil a engagé une réflexion globale sur les **problèmes de circulation** dans la commune (vitesse, tonnage, fléchage, stationnement..)

• Communication - Tourisme :

Nous venons de faire éditer une plaquette « touristique » sur Scy-Chazelles, disponible en Mairie, ainsi que des cartes postales (photos et dessins). Le Club Vosgien a pratiqué un fléchage des chemins de la commune. *P. Boyer*



La sécurité dans la commune

À VOUS DE JOUER...

Les efforts de mise en sécurité progressive des points dangereux en matière de circulation ne doivent pas faire oublier la responsabilité de chacun pour limiter les risques et les nuisances (vitesse, bruit, stationnement, etc...)

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

URBANISME

L'Urbanisme ou «Science de l'Urbanité» consiste à étudier et gérer l'évolution des espaces bâtis ou naturels. Pour notre commune, ce domaine est régi par le code de l'Urbanisme (règlement applicable sur la totalité du territoire national), et par le P. O. S., (Plan d'Occupation des Sols), qui est spécifique à chaque commune. Le P. O. S. actuellement en vigueur à Scy-Chazelles, a été approuvé en 1988. Il précise les règlements applicables aux zones déjà construites (classées UA - UB - UC) et prévoit l'urbanisation future, sous réserve de réalisation des équipements nécessaires, de zones actuellement vierges (Zones NA) à Scy-Chazelles. Sont concernés le quartier En Prille et une bonne partie du coteau.

Les seules zones non constructibles étant les zones inondables, la partie sommitale du Mont Saint Quentin est classée depuis 1994, et les zones glissantes classées rouge au plan d'exposition aux risques. L'ensemble des constructions en cours est donc autorisé par le P. O. S. de 1988., les programmes concernés ayant été engagés depuis plusieurs années.

Comme la conduite d'un paquebot, la gestion de l'urbanisme est sujette à une longue inertie. Ce n'est pas par un simple arrêté que l'on modifie le classement des terrains. La tendance était à l'urbanisation, elle est aujourd'hui au respect de l'environnement.

Pour se donner les moyens d'agir, la municipalité élue en 1995 a mis le P. O. S. en révision, c'est-à-dire qu'elle reconsidère zone par zone, les règlements applicables. Cette procédure pourra aboutir au déclassement de certains espaces. Dans tous les cas, aucune possibilité d'extension du domaine constructible n'est envisagée.

La réflexion est menée par la Commission d'Urbanisme, la rédaction du nouveau règlement étant confiée à l'A.G.U.R.A.M. (Agence d'Urbanisme de l'agglomération.)

À terme, le nouveau règlement sera soumis à enquête publique avant approbation.

Le ban de Scy-Chazelles, des bords de la Moselle au col de Lessy est diversifié. Le prochain P.O.S. devra prendre et prendra en compte les espaces naturels et les paysages, pour conserver l'identité appréciée de notre commune.

J. P. GRETHEN

ENVIRONNEMENT

Considérant la nécessité de préserver les espaces naturels, un arrêté municipal a été pris pour interdire la circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble de la section 7 du ban communal, c'est-à-dire la partie sommitale du Mont Saint Quentin.

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité aux abords de la Moselle, un arrêté municipal interdit la circulation et le stationnement Chemin de la Moselle, à l'exception de riverains (entrepôts, pêcheurs).

Chantier de bénévoles

Le calvaire de la Mai de la Sole a été restauré en Juin par une équipe de bénévoles. Les personnes intéressées par un prochain chantier peuvent s'inscrire en mairie auprès de la Commission Urbanisme Environnement.

J. P. GRETHEN

OUVERTURE DE LA 6E CLASSE

Pendant que les ouvriers transformaient l'ancien préau en salle de classe, les petits élèves du CP-CE1 commençaient l'année scolaire dans la petite salle d'informatique.

Après quelques péripéties liées à des imperfections, le local flambant neuf fut livré à ses nouveaux occupants.

Quel espace, quelle clarté pour les élèves.!

Cette création a permis de nommer définitivement un maître pour la rentrée prochaine.

M. HAGEN

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Une habitante de Scy-Chazelles nous communique ses états d'âme à la vue des travaux qui s'effectuent sous ses yeux

Ma rue

Où est cette haie d'aubépine
Où babillaient tant d'oiseaux ?
Et quand le jour décline
Où sont les senteurs des sureaux ?
Il ne fleurira plus le cerisier blanc
L'enchantement de chaque printemps
Terminé le festin des oiseaux,
Où iront-ils tous les moineaux ?
Et comme ce pauvre noyer,
Sacrifié en dernier
Il portait encore ses fruits
Quand il est parti sans bruit.
Ma rue n'est plus ma rue
Où se mêlent voitures et piétons.
Elle va devenir avenue
Sans verdure, avec du béton.

Tant d'années devant un pré verdoyant
Me font regretter l'odeur des foins
Qu'un paysan coupait, prévoyant
Que ce temps me paraît loin !
Il faudra pourtant s'y faire
Et se faire peut-être des amis.
Pour les nouveaux propriétaires
Bienvenue dans ce coin de Scy.

MOI

• LE CARNAVAL

Comme l'année dernière, un carnaval a été organisé à Scy-Chazelles au mois de mars.

La plupart des enfants du village étaient déguisés, et ça faisait un défilé de toutes les couleurs, derrière les musiciens, les majorettes.

Moi, j'ai eu de la chance car j'ai été tiré au sort pour être le Prince du Carnaval, avec Coline Gardeur pour Princesse.

Nous étions installés dans un hélicoptère recouvert de fleurs en papier crépon qui nous a emmenés jusque sur la place de la mairie.

Là, il y avait un manège, une pêche aux canards et un spectacle de musique et de danse.

À la fin, Coline et moi avons reçu des cadeaux offerts par les commerçants, nous étions très contents.

Il a fait beau et nous avons passé un bonne journée.

Vivement l'année prochaine.

Guillaume Kimmel

• ANIMATIONS ESTIVALES

Les animations estivales ont été reconduites cet été du 15 au 25 juillet et du 4 au 14 août.

Elles se sont adressées comme l'année précédente aux enfants fréquentant les classes de 6ème et 5ème, les classes primaires et les grandes sections de maternelle.

Les sportifs ont pu goûter aux joies que leur ont procuré les diverses et nombreuses activités comme le tennis, le ski nautique, le basket, le base-ball, le badminton, le kayak, le ping-pong, le V.T.T., le marine-jet et l'équitation.

Les passionnés d'illusions ont pu s'initier à l'art de la magie.

Les rêveurs, quant à eux, ont retrouvé ou découvert de fabuleuses histoires qui leur ont été contées, deux mercredis successifs en juillet.

Les gourmands aussi n'ont pas été oubliés. Ils sont venus mettre en pratique les recettes originales de Ronald DAHL et déguster leurs réalisations deux jeudis de juillet également.

De bien belles vacances pour nos jeunes.

• KERMESE PAROISSIALE du dimanche 8 Juin 1997

Organisée par l'Union Paroissiale, la kermesse annuelle s'est déroulée sous un ciel relativement clément, dans une ambiance d'amitié et de bonne humeur. Créée en 1969, cette manifestation dont c'était le 29e anniversaire a eu et a pour objet le financement de la construction initiale et des aménagements ultérieurs de la chapelle N.D. de l'Amitié. Jeux divers, stands d'alimentation et d'achats, repas ont attiré une clientèle toujours fidèle malgré une forte concurrence en cette période propice aux fêtes de plein air. Le Comité remercie très chaleureusement la Municipalité ainsi que les nombreux bénévoles dont le concours a assuré le succès de cette journée.

Y. Coffournic.



Le couple d'un jour

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Brocante à Scy - Chazelles

« Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin »

Jamais dicton ne s'est autant vérifié que dimanche 11 mai à Scy-Chazelles où s'est tenue, à l'initiative de Scy-Chazelles Loisirs, la 3e foire à la brocante.

Sceptiques, les organisateurs, sur place dès 6 heures du matin, accueillent les premiers clients et brocanteurs sous une pluie fine avec café, croissants, optimisme et bonne humeur. Après une timide apparition du soleil, chacun retrouve son entrain, et puisque FOIRE on est venu faire, faisons la FOIRE!

Chiner, échanger, marchander, troquer a été conjugué sur toute la gamme tout le long de la journée. Une cinquantaine d'étals présentaient aux badauds des objets curieux et hétéroclites, de la machine à coudre de nos grands-mères à l'ordinateur plus contemporain, en passant par la fripe, les disques, les livres et autres objets rétros. Pour quelqu'argent, sur un coup de cœur, on pouvait repartir avec l'objet rare, amusant, inédit qu'on recherchait. Dans le coin « puces » où les enfants avaient été installés, nos petits vendeurs d'un jour s'en donnaient à cœur joie pour écouter

leur stock de jouets, livres, cassettes, vélo, etc...

Partout régnait comme une odeur de fête! Michel et Sylvain, micro à la main, animaient de fort belle manière cette foire à l'ambiance conviviale et joyeuse, allant d'un stand à l'autre pour en faire l'inventaire et l'éloge.

Place de la mairie, frites, saucisses, gaufres, crêpes, tartes, bonbons, barbes à papa et cacahuètes grillées exhalaient des odeurs alléchantes. A midi, chacun apprécia les pâtes à la bolognaise des trois « Marie » servies dans la salle du Foyer Socio Educatif décorée de petits bouquets champêtres. Que dire des succulentes tartes à la rhubarbe confectionnées par les bénévoles de l'Association et qu'on s'empressait de déguster avec un café dans ce ravissant décor.

Malgré quelques averses, une foule nombreuse et bon enfant se pressa sur la place jusqu'à plus de 18H. Bravo et merci à ceux qui, de loin ou de près, contribuèrent à la réussite de cette journée qui, n'en doutons pas, sera reconduite l'an prochain par Scy-Chazelles Loisirs.

G. ORLIANGE

Le Conseil Municipal des Enfants

LA FÊTE DES GRANDS-MÈRES

Une nouvelle initiative du Conseil Municipal des enfants : organiser un spectacle pour la fête des grands-mères. Et tous les jeunes de se mettre à l'œuvre : choix du programme et des acteurs, répétitions, mise en scène, musique, cartons d'invitation.....Chacun a trouvé son rôle et le 12 mars, ils ont eu l'honneur et le plaisir d'interpréter quelques sketches avant d'offrir un goûter à l'assistance.



Nos acteurs prennent leur rôle au sérieux

LES SENTIERS DE PROMENADE

Le Conseil des Jeunes et le Club Vosgien ont commencé le 21 Mai le balisage des chemins et sentiers de Scy-Chazelles où vous pourrez vous promener.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Troisième Âge au gré des Flots

Le dimanche 5 Mai 1997.

Une croisière fluviale et un repas dansant furent organisés par l'équipe d'animation de SCY-CHAZELLES pour plus de 140 Anciens du village sur le bateau LA LORRAINE, en remontant la Moselle de THIONVILLE à SIERCK les BAINS. Le rendez-vous avait été donné à huit heures et demie, sur la place de la Mairie, trois autobus sont là en attente, moteur au ralenti. Puis arrivent les premiers qui forment de petits groupes, chacun se reconnaît, commente avec satisfaction l'événement. Le temps est beau, la température déjà élevée, la journée s'annonce formidable. En la présence bienveillante de M. J. STRAUB, Maire, Mme A. HOFMANN et M D. INFANTI de la commission



Tout va bien jusqu'à maintenant

LA LORRAINE, les attend déjà, tout le monde monte à bord dans la bonne humeur, chacun choisit sa place, qui avec son voisin, qui avec ses amis. Nous sommes très bien installés, de chaque place nous pouvons voir vers l'extérieur les

nier. Le bateau fera demi-tour aux environs de VORMELDANGE pour nous ramener à SIERCK les BAINS. Après cette annonce, l'orchestre se met en place et les premières notes de musique de retentir. Il enchaîne valse, paso, tchatcha, tango, les plus virtuoses de nos danseurs sont déjà sur la piste et, s'en donnent à coeur joie. Puis vient l'heure de l'apéritif, toujours en musique, un excellent kir. Le repas est apprécié avec une touche «Lorraine», tel ce filet mignon aux mirabelles, la crème glacée sur coulis de framboise ne laisse personne indifférent, et que dire de cet excellent café. Autour de nous le vignoble luxembourgeois, les commentaires vont bon train, les habitués commentent et décrivent les villages rencontrés, apportent leurs appréciations. L'heure à laquelle le bateau va faire demi-tour arrive, en remontant il fera escale à REMICH pendant une heure, le temps de se dégourdir les jambes et de faire de petits achats. Puis c'est déjà SIERCK, les bus nous attendent, retour vers la maison, chacun se félicite, remercie l'équipe d'animation, la journée a été bonne, il faudra recommencer l'année prochaine. Nous serons encore nombreux à participer à cette journée.



À quand le repas ?

d'animation du conseil municipal, ont réalisé un rapide appel des présents. Tout le monde est là, tout est en ordre, les cars s'ébranlent et peuvent pratiquer le ramassage vers SCY-BAS, la rue A PICHON, puis la Voie de la Liberté. Les derniers participants pris en charge, ils se dirigent vers THIONVILLE par l'autoroute. A l'arrivée au quai, le bateau

préparatifs de départ. Le bateau déhale et descend le cours du fleuve, chacun est attentif à découvrir cette région. Le capitaine du bateau nous souhaite la bienvenue et décrit le trajet à parcourir. Nous descendrons ainsi la Moselle sur 40 KM, voyagerons au milieu du vignoble Luxembourgeois et passerons 3 écluses, c'est un moment toujours intéressant dans le travail du mari-

F. THOMAS

• JOURNÉE DE L'EUROPE

Mairie de SCY-CHAZELLES, Vendredi 9 Mai, Journée de l'Europe 1997 à la Maison de l'Europe Robert Schuman, en commémoration de la Déclaration du 9 mai 1950 du Président Robert Schuman qui est l'origine de la réconciliation franco-allemande et de la fondation de l'Union Européenne. Après une visite guidée du Musée Robert Schuman et un dépôt de gerbe sur la tombe de Robert Schuman, les membres ou les invités de la Commission d'Historicité Européenne de la Lorraine et de la Fédération des Familles d'Europe ont participé à la conférence débat : « L'Aventure Européenne, c'est maintenant! La France, l'Allemagne et l'avenir de la sécurité européenne » par Monsieur le Dr Michael Meimeth, Maître de conférence à l'Institut d'études politiques de l'Université de la Sarre. Ce fut une conférence de grande qualité, suivie avec beaucoup d'intérêt par les participants.

«APHIG P. REBONDY»



Un public particulièrement intéressé.

BRÈVES

Carnet

Naissances

ANTOINE Killian	17.04.1997
BETTEMBOURG Delphine	26.04.1997
LOSSEROY Juliette	10.05.1997

Mariage

DESPREZ Christian et MOINE Sandrine	15.03.1997
BARBIERE Gilles et JUNG Karine	03.05.1997

Décès

CAHN Robert	13.04.1997
ALNOT Franck	28.03.1997
FRANGI Paulette	25.04.1997

Distinctions

Médaille d'Honneur du Travail

Mme. GEHL Colette	Vermeil
M. LEFOULER Claude	Vermeil
M. SAR Michel	Argent

Nos félicitations aux heureux récipiendaires

Ordre National du Mérite

Nous apprenons par le J.O. du 15 mai 1997 que :

Madame Lucienne BOOB

a été nommée Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par le Ministre des Affaires Européennes pour 46 ans d'activités professionnelles et associatives.

Nous lui présentons nos plus vives félicitations

Bibliothèque

Avis aux lecteurs.!



La Bibliothèque est ouverte en Juillet les Mercredi de 14 h à 16 h et Samedi de 10 h à 12 h. Elle sera fermée en Août et rouvrira aux horaires habituels en Septembre. Vous partez en vacances en France, à l'autre bout du monde ou à Scy-Chazelles, vous pouvez emprunter un peu plus de livres et signaler que vous les garderez plus longtemps.

Accueil des Nouveaux Arrivants



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont rencontrés autour d'un verre de l'amitié avec Monsieur le Maire le 10 avril dernier.

SCY-CHAZELLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Les Compagnons Scouts de France de la XV^{ème} METZ St-Quentin

Présentent leur projet d'aide humanitaire en BOLIVIE

Ce projet a pour origine la volonté de concrétiser sur place l'aide apportée par la paroisse de Scy-Chazelles à un prêtre bolivien, Le Père Valériano. En préparation depuis 1994, 3 Compagnons (Benoît et Jean - Marc Philippe et Sébastien Schwartz) ainsi qu'un ami interprète participeront à cette aventure durant les mois de juillet à septembre 1997.

Une action triple...

- Apport de médicaments et de fournitures scolaires aux populations démunies des mines de Potosi.
- Animation d'activités pour les jeunes boliviens handicapés.
- Aide au financement et participation à la construction d'une réserve alimentaire près du Lac Titicaca (école d'adultes) et d'une garderie dans un centre de La Paz (santé, alimentation, éducation).

*Les scouts, enfants
de la commune,
viendront nous
présenter le repor-
tage de leur voyage
à l'entrée de l'hiver.*



Pour 3 objectifs.

- Connaître : découvrir un peuple différent de par sa civilisation, sa culture, son mode de vie, qui nous apporte beaucoup de sa richesse.
- Partager : apporter une aide en rapport avec les besoins et pouvant leur ouvrir des perspectives de développement.
- Comprendre : échanger nos cultures, apprendre à respecter celle des autres pour un autre regard sur le monde.

De retour à Scy-Chazelles, nous serons ravis de vous faire partager cette action au travers d'un diaporama. De plus, ce projet est aussi le vôtre puisque sans votre participation aux diverses actions que nous avons organisées (vente de sapins et de calendriers, concours de belote...), nous n'aurions pas pu le réaliser.

Merci et à bientôt